



Pour **certifier son niveau en orthographe**, le stagiaire se soumet à l'examen du **Certificat Voltaire**, certificat de niveau en orthographe.

L'examen dure 3 heures et se déroule dans notre centre agréé, sous surveillance, avec vérification d'identité. À l'issue du test final, **le niveau de compétence en langue française** du stagiaire est validé par un score.

La formation "Préparation au Certificat Voltaire - Les fondamentaux" proposée par Les Mots en Seine ® recouvre l'ensemble des règles sur lesquelles **le test final du Certificat Voltaire** est conçu.

La Certification Voltaire est répertoriée à la CNCP et est éligible au Compte personnel de formation (CPF). Cette formation en orthographe peut donc être prise en charge dans le cadre d'un dossier CPF.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN (SESSION PAPIER).

NB : Nous avons opté pour un examen session papier, pour éviter les imprévus liés parfois à l'utilisation de l'outil informatique.

- Lors de leur entrée en salle d'examen, les candidats doivent présenter leur carte d'identité, signer la feuille d'émargement (colonne ENTRÉE), recevoir leur notice explicative, leur sujet et leurs feuillets de réponses nominatifs, et aller s'asseoir en remplissant la salle d'examen.
- Il faut stipuler aux candidats qu'ils ne peuvent pas ouvrir leur sujet avant l'annonce du commencement de l'épreuve.
- Une fois les candidats installés, la référente lit à voix haute la notice explicative. Chaque candidat peut suivre sur la notice en sa possession. Des adaptations seront prévues en fonction du handicap de la personne.
- Les candidats ne doivent conserver sur la table d'examen que le matériel nécessaire à la réalisation de l'examen.

- L'aménagement des salles d'examen est réalisé de telle sorte que tous les candidats soient assis en faisant face à la même direction. Les surveillants doivent pouvoir accéder facilement à chaque candidat.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN (ADAPTE)

- Dans un souci d'équité, et afin de garantir l'égalité des chances, Homme en Devenir s'engage à mettre en place les aménagements spécifiques nécessaires pour accueillir les candidats présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, notamment le jour de l'examen.
- Pour nous accompagner, Woonoz (créateur de la plateforme numérique), a mis en place une mission handicap. Les personnes non voyantes peuvent passer le Certificat Voltaire dans une version en braille dans le cas d'un examen papier. Celle-ci devra faire l'objet d'une demande spécifique auprès de Woonoz. Homme en Devenir prévoira une personne pour reporter les réponses sur la feuille prévue à cet effet et aménager un tiers temps.
- Pour les personnes malvoyantes, un agrandissement du fascicule peut être demandé à Woonoz et une personne d'Homme en Devenir devra reporter les réponses sur la grille si le candidat malvoyant n'est pas en mesure de le faire. Un tiers temps peut être aussi envisagé.
- Concernant la dictée du début de l'épreuve, la personne reportant les réponses devra se charger d'écrire à la place du candidat non voyant qui lui indiquera l'ordre des lettres mot par mot.
- Pour les cas de dyslexie, de dyspraxie ou de dysorthographe, un temps supplémentaire peut être demandé à Woonoz.
- Pour les handicaps physiques ne permettant pas d'écrire (examen papier), un(e) secrétaire sera prévu(e) afin de reporter les réponses.
- Pour les cas de surdité partielle ou totale, notre organisme doit s'adresser à la mission handicap de Woonoz afin de déterminer la façon la plus adaptée de traiter ces cas.
- Toutes ces demandes seront signalées au minimum 15 jours ouvrés avant la date de la session auprès de Woonoz et, dans tous les cas de handicap, un certificat médical de demande d'aménagement du test, ne mentionnant pas la nature du handicap pour le respect du secret médical, devra être présenté.
- Homme en devenir prendra contact avec un référent handicap pour toute question spécifique : mission.handicap@projet-voltaire.fr.